



N°179/MJS/AGETIPE/DG/DGA/PRMP/2024

Conakry, le 04 Septembre 2024

LE SECRETAIRE GENERAL

RELANCE DE L'AVIS D'APPEL PUBLIC A MANIFESTATION D'INTERET

Intitulé Sommaire des prestations

1- CONTEXTE ET JUSTIFICATION DE LA MISSION

Les villes de la Guinée sont de plus en plus sous l'emprise des déchets ménagers produits par leurs populations. L'amointrissement des moyens alloués à leur gestion et l'insuffisance de mécanismes efficaces de leur élimination dégradent progressivement l'image de ces villes par l'accumulation d'énormes quantités de déchets qui constituent jusque-là une source de pollution. Le problème est plus complexe à Conakry. Aujourd'hui, en plus de la pauvreté, du chômage, des problèmes de santé et de logement, l'environnement urbain de cette "**capitale poubelle**" laisse à désirer.

Le programme sera exécuté à travers l'approche HIMO qui vise à contribuer à la création d'emplois rapides et temporaires pour les Jeunes Femmes et hommes afin de leur permettre de jouir des dividendes de la paix. Cette initiative cadre parfaitement avec la feuille de route du gouvernement de la transition qui place le soutien à l'emploi au cœur de ses politiques économiques.

A cet effet, le Ministère de la Jeunesse et des Sports à travers l'Agence Guinéenne d'Exécution des Travaux d'Intérêts Publics pour l'Emploi (AGETIPE) en sa qualité de Maître d'ouvrage délégué, **relance le recrutement d'un Consultant National pour réaliser L'étude de Formulation du Projet d'Assainissement, de Curage des Caniveaux et d'Aménagement des Espaces Verts (PNACCADEV).**

2- OBJECTIFS DE LA MISSION D'ETUDE

2.1- Objectif global

L'objectif principal de la mission est de formuler le programme national d'assainissement, de curage des caniveaux et d'aménagement des espaces verts, afin d'embellir le cadre de vie de nos villes et d'améliorer la santé et la sécurité de milliers de riverains.

1.2- Objectifs spécifiques

Les objectifs spécifiques incluent, mais ne sont pas limités à :

1. Réaliser un diagnostic approfondi de la situation de la pollution dans les principales villes de la Guinée ;
2. Identifier et répertorier les caniveaux, les exutoires naturels et les espaces à embellir ;
3. Formuler le programme national d'assainissement, de curage des caniveaux et d'aménagement des espaces verts ;
4. Estimer les coûts associés à la mise en œuvre du programme ;
5. Evaluer les avantages potentiels pour les intervenants du secteur.

3- RESULTATS ATTENDUS



- Les principaux résultats attendus au terme de l'étude se déclinent comme suit :
- Un diagnostic approfondi de la situation de la pollution dans les principales villes de la Guinée est réalisé ;
- Les caniveaux, les exutoires naturels et les espaces à embellir sont identifiés et répertoriés ;
- Le programme national d'assainissement, de curage des caniveaux et d'aménagement des espaces verts est formulé ;
- Les coûts associés à la mise en œuvre du programme sont estimés ;
- Les avantages potentiels pour les intervenants du secteur sont évalués.

4- DEMARCHE METHODOLOGIQUE

Le consultant proposera dans son offre, une approche méthodologique détaillée et un programme de travail pertinents et en adéquation avec les résultats attendus.

5- CONSISTANCE DES PRESTATIONS ET TACHES A EXECUTER PAR LE CONSULTANT

- ❖ L'analyse de la faisabilité technique ;
- ❖ L'analyse de la faisabilité opérationnelle
- ❖ L'analyse de la faisabilité économique et financière.

LES TÂCHES DU CONSULTANT

Les tâches du consultant sont les suivantes :

1. Effectuer une revue documentaire approfondie sur le programme, la situation de la pollution et le contexte environnemental actuel ;
2. Effectuer des visites sur site pour évaluer l'état actuel des caniveaux, des exutoires naturels et des espaces verts et discuter avec les parties prenantes concernées ;
3. Mener des entretiens avec les acteurs clés du programme (les élus locaux, les services techniques et administratifs, les riverains, etc) ;
4. Identifier et cartographier les sites en rapport avec les parties prenantes ;
5. Décrire les méthodes et les techniques de d'assainissement, de curage et d'aménagement des espaces verts en rapport avec les parties prenantes ;
6. Évaluer les opportunités HIMO de mise en œuvre du programme.
7. Proposer un plan d'actions détaillé pour la mise en œuvre du programme national, y compris les étapes clés, les échéanciers et les responsabilités.
8. Estimer les coûts liés à la mise en œuvre du programme, y compris des technologies nécessaires
9. Rédiger un rapport de faisabilité incluant une analyse des résultats et des recommandations.

6- PROFIL DU CONSULTANT

Le Consultant doit avoir une expérience avérée dans la réalisation d'études de faisabilité similaire dans le secteur de l'assainissement, une connaissance approfondie dans le curage des caniveaux et de l'aménagement des espaces verts, une compétence en analyse financière et budgétaire et une capacité à communiquer efficacement et à rédiger des rapports clairs et précis. Il doit également disposer d'une expérience générale d'au moins 5 ans et 2 expériences similaires.

En outre, le Consultant devra constituer une équipe d'experts ayant des profils correspondant à la nature des problématiques de l'étude.

Plus explicitement, le consultant proposera dans son offre une équipe d'experts ayant une expérience confirmée en matière d'études de faisabilité en assainissement urbain composée de :

- **Un Expert en assainissement urbain**, chef de mission, ayant au moins 10 ans d'expérience Générale et 2 prestations similaires ;

- **Un Ingénieur Cartographe** ayant au moins 5 ans d'expérience Générale en cartographie et 2 prestations similaires ;
- **Un expert écologiste et fleuriste** ayant au moins 5 ans d'expérience Générale en aménagement des espaces verts, disposant d'une large connaissance en botanique systématique et 2 prestations similaires ;
- **Un Expert en Sociologie**, disposant des compétences en statistique et en informatique, ayant au moins 5 ans d'expérience Générale en techniques d'enquêtes et 2 prestations similaires ;
- **Un expert en santé publique**, disposant une large connaissance en communication éducative dans le domaine des maladies d'origines hydriques, ayant au moins 5 ans d'expérience générale et deux prestation similaires ;
- **Un Expert en analyse financier**, disposant une large connaissance en planification stratégique, ayant au moins 5 ans d'expérience Générale en analyse financière de projets et 2 prestations similaires ;
- Toutes autres compétences jugées nécessaires pour la réalisation de cette étude.

Le consultant présentera également dans son offre, les diplômes conformes aux profils demandés et les Cv détaillés et signés des experts et de lui-même.

7-DUREE ET CALENDRIER DE LA CONSULTATION

La mission s'étendra sur une période de trois (03) mois et débutera au plus tard une (01) semaine (M0) après la signature du contrat. Elle se déroulera selon le calendrier indicatif suivant :

<u>Activités et rapports</u>	<u>Echéance</u>
Démarrage de l'étude (réunion de cadrage)	T0
Rapport de premier établissement	T0 + 0,5 mois
Rapport provisoire du programme (Rapport diagnostic et plan d'actions)	T0+ 2 mois
Rédaction définitive de formulation du programme	T0+ 3 mois

8- RAPPORTS A SOUMETTRE

La structure des rapports et leur contenu doivent répondre à la méthodologie et aux résultats attendus de la mission. Pour l'essentiel, le Consultant devra produire en langue française les documents suivants :

- ✓ Rapport de premier établissement ;
- ✓ Rapport provisoire du programme (Rapport diagnostic & plan d'actions) ;
- ✓ Rapport définitif de formulation du programme

Tous les rapports finaux devront être fournis par le Consultant à l'AGETIPE sur support papier en cinq (05) exemplaires chacun et sous forme de fichier électronique.

9- SUIVI TECHNIQUE DE LA MISSION

Un Comité de Suivi est mis en place dans le cadre de la présente mission. Ce Comité est chargé d'assurer le suivi technique et la validation des principaux résultats de l'étude. Il est composé ainsi qu'il suit :

- Les départements techniques de l'AGETIPE ;
- Les parties prenantes clés ;
- L'Assistant technique au programme.

Les études se feront en une seule étape :

- La Préparation et les réunions d'échanges comprenant la visite des sites et les concertations entre partenaires et l'élaboration des études d'avant sommaire (APS), d'avant-projet détaillé (APD) et les dossiers d'appels d'offres (DAO).

Les critères pour l'établissement de la liste restreinte :

Les candidats intéressés sont invités à manifester leurs intérêts pour les prestations de services ci-dessus en fournissant les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services (la nature des activités du candidat et le nombre d'années d'expérience, les qualifications du candidat dans le domaine des prestations et notamment référencées concernant des marchés analogues, l'organisation technique et managériale du cabinet, les qualifications générales et le nombre de l'effectif du personnel par catégorie professionnelle).

Ces critères doivent être certifiés par la fourniture d'attestations dûment signées par le Maître d'ouvrage du projet.

Il est demandé aux candidats de fournir ces informations en ne dépassant pas quinze (15) pages. Les candidats peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives.

Une liste des candidats qui ne saurait être inférieure à six (6), présentant au mieux les aptitudes requises pour exécuter les prestations sera établie par l'Autorité contractante. Les candidats présélectionnés seront ensuite invités à présenter leurs propositions techniques et financières sur la base du Dossier de Demande de Propositions qui leurs seront remis pour la réalisation des services requis. Au bout de ce processus, un soumissionnaire sera retenu selon **la sélection fondée sur la Qualité Technique et le Coût (sélection qualité - coût)**.

La procédure de la présente manifestation d'intérêt sera conduite en application des dispositions des articles, 33 à 35 du code des marchés publics.

Les candidats seront évalués selon les critères suivants :

- a. Expérience générale ;
- b. Expérience spécifique (dans des conditions semblables) ;
- c. Disponibilité des compétences parmi le personnel d'encadrement.

Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires auprès de la **PRMP** de l'AGETIPE (L'Agence Guinéenne d'Exécution des Travaux d'Intérêts Publics pour l'Emploi) sise à Almamy/ Commune de Kaloum Conakry/République de Guinée de Tél : (+224) 662 32 73 52/622 91 29 20/ E-mail : syllasemoha@gmail.com.

Les plis des soumissionnaires seront reçus dans les locaux de l'AGETIPE ouverts à cet effet, tous les jours ouvrables du lundi au vendredi de 10 heures à 13 heures.

Les manifestations d'intérêt doivent être déposées à la Direction Générale de l'Agence Guinéenne d'Exécution des Travaux d'Intérêt Public pour l'Emploi (AGETIPE). sise à Almamy/ commune de Kaloum Conakry/République de Guinée. Immeuble AGETIPE, 1^{er} Etage au plus tard le 23/09/2024

L'ouverture des plis aura lieu le même jour et au même lieu à 11 h 00 en présence des candidats qui désirent assister.

